

& d'autres ouvrages très-précieux qui ont servi à reprendre le fil de l'ancienne Chronologie.

Enfin les difficultés que cause l'Histoire Chinoise par rapport à l'antiquité des tems, & aux grandes époques du monde, ne sont insolubles ni même formidables, quand on sçait manier ce point de controverse. Il n'est question que d'admettre la Chronologie des LXX qui est autorisée dans l'Eglise, ou même celle de l'Hébreu-Samaritain qui donne assez d'étenduë, depuis le déluge, pour y placer les origines de l'Empire Chinois. Et de cette manière la Chronologie, toujours respectable de cette grande Nation, s'accordera avec nos Livres saints, avec l'Histoire des Hébreux. On peut voir sur ce point important le *Mémoire de feu Mr. Fréret, tome XV. de l'Académie des Inscriptions, pag. 495. & suiv.* Il manque beaucoup d'articles à cet ouvrage qu'on nous assure devoit se compléter, à mesure qu'on donnera la suite des Mémoires de cette Académie. C'est ce que nous attendons avec une extrême impatience.

II. Le sujet du prix de l'Académie Royale des Sciences & Belles Lettres de Prusse, pour l'année 1753, est la question suivante, proposée par la Classe de Physique.

« Comme par la cessation subite du mouvement qu'on observe, lorsqu'on détruit la branche du nerf qui s'insère dans les fibres de quelque muscle, il paroît que le mouvement des muscles & des parties musculieuses dépend principalement de la liaison qui existe entre le cerveau & les muscles par le moyen des nerfs, on demande 1^o. Si cette communication entre le cerveau & les muscles, par l'entremise des nerfs, s'exécute par une matière fluide, qui fait